

Lyon, le 16 juillet 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Le Groupe APICIL et la Carsat Rhône-Alpes signent une convention pour renforcer leur coopération aux services des salariés et retraités de la région**

**Le 16 juillet dernier, le Groupe APICIL et la Carsat Rhône-Alpes, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Rhône-Alpes, ont signé une convention par laquelle les deux partenaires ont réaffirmé leur ambition de renforcer leur stratégie d'accompagnement des salariés de plus de 45 ans et des retraités sur la préparation à la retraite et le bien vieillir.**

### **L'objet et les engagements de ce partenariat**

La convention signée le 16 juillet se réfère à la convention d'information retraite des salariés en entreprises conclue entre la CNAV et les fédérations AGIRC ARRCO le 26 avril 2013.

Elle prend effet à compter de la signature par les deux parties et ce jusqu'au 31 décembre 2015 et sera tacitement reconduite par la suite.

Ce partenariat confirme la volonté des deux acteurs d'agir sur l'ensemble du territoire de la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'actions coordonnées menées en faveur des salariés de plus de 45 ans, dans le domaine de la préparation à la retraite, et des retraités dans le domaine de l'action sociale et de la prévention des risques liés au vieillissement. La convention prévoit la mise en place d'un comité de pilotage régional composé de représentants de la Carsat Rhône-Alpes et du Groupe APICIL.

Dans ce cadre, la Carsat et le Groupe APICIL s'engagent notamment à organiser et à animer conjointement et gracieusement des réunions d'information en entreprises. Les demandes d'Entretiens d'Information Retraite (EIR) seront réparties entre le Groupe APICIL, pour les salariés de 45 à 54 ans, et la Carsat pour les salariés de 55 ans et plus.

Concernant l'action sociale, le Groupe APICIL et la Carsat vont réaliser plusieurs opérations telles que, des actions de prévention à l'attention des retraités, un pilotage conjoint des espace de prévention, la promotion de l'utilisation des nouvelles technologies pour favoriser l'autonomie ou encore la réalisation d'études sur le sujet.

# Communiqué de Presse

---

## Bien préparer sa retraite : la Fonction Conseil Entreprise

Organisme du Régime général, premier régime de retraite Français, la Carsat Rhône-Alpes propose des services gratuits et personnalisés pour accompagner les dirigeants d'entreprise et leurs salariés sur les questions relatives à la retraite et au maintien dans l'emploi des salariés seniors. L'organisation de réunions d'informations et de conseils pour les salariés permettra d'apporter des réponses sur la législation et d'expliquer les principaux dispositifs car, dans un contexte de réforme, la question de la retraite soulève de nombreuses inquiétudes. Fonctionnement des différents régimes de retraite, démarches à effectuer, pensions de reversions, droits à la retraite, relevé individuel de situation, ... sont autant de thématiques abordées. Ces réunions d'information proposées et animées par la Carsat et le Groupe APICIL permettront de promouvoir une offre sur mesure pour les salariés et les entreprises.

## Favoriser le « Bien Vieillir »

La Carsat et les instances de retraite complémentaire obligatoire AGIRC ARRCO représentées en Rhône-Alpes par le Groupe APICIL ont un objectif commun qui est de « donner les clés » du Bien Vieillir et de mettre en place des actions concrètes sur tout le territoire. Dans le champ de l'Action Sociale, les questions du maintien à domicile et de la prévention des risques liés au vieillissement constituent un enjeu sociétal et économique majeur. La Carsat Rhône-Alpes et le Groupe APICIL ont pour ambition de renforcer leur stratégie d'accompagnement des personnes âgées pour faciliter l'avancée en âge.

**C'est dans ce cadre que la Carsat associe le groupe APICIL au comité de pilotage annuel du programme ATOO : la Dynamique Senior.** Imaginé et conçu par la Carsat, le programme ATOO s'adresse à toute personne de 55 ans et plus pour offrir un bilan et un accompagnement personnalisé par une équipe de professionnels (psychologue, conseiller en prévention santé...). Ce programme de prévention du vieillissement permet à la fois une détection anticipée des risques tout en prenant soin de sa santé, de sa mémoire ou encore de son bien être via un accompagnement personnalisé. L'espace ATOO est également un lieu d'information, d'écoute et d'orientation sur la prévention.

Enfin, toujours dans le contexte de cette convention de partenariat, la Carsat Rhône-Alpes et le Groupe APICIL prévoient dans les mois à venir l'organisation conjointe de programmes de prévention sur des territoires ciblés de la région et réfléchissent ensemble sur la thématique de l'adaptation de l'habitat au vieillissement.

# Communiqué de Presse

---

## A propos du Groupe APICIL

Le Groupe APICIL est le 5ème Groupe français de Protection Sociale, leader en Rhône- Alpes avec 2 474,8 millions d'euros d'encaissement de cotisations en 2013 (retraite + assurances de personnes) dont 765,3 millions d'euros pour APICIL Prévoyance. Les actifs gérés par le Groupe s'élèvent à 6,8 milliards d'euros. Les 1 300 salariés d'APICIL apportent leurs compétences aux près de 1,5 million d'actifs ou de retraités qui bénéficient des services du Groupe créé en 1938 à Lyon.

Nous suivre sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

## A propos de la Carsat Rhône-Alpes

La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Rhône-Alpes est un organisme de droit privé chargé de l'exécution d'une mission de service public. Avec la loi du 21 juillet 2009 "Hôpital, patients, santé et territoire", les caisses régionales d'assurance maladie (Cram) sont devenues les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat).

Depuis, elle assure trois missions principales :

- préparer et payer la retraite par répartition,
- accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie et promouvoir la prévention du Bien Vieillir,
- prévenir les risques professionnels et assurer la santé et la sécurité au travail.

Elle met en œuvre les politiques institutionnelles dans les domaines de la retraite, de l'accompagnement social et de la prévention des risques professionnels, sous la double tutelle de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam). Elle exerce ses missions auprès des salariés, retraités et entreprises de la Région Rhône-Alpes.

## Contacts presse

Agence PLUS2SENS

Catherine Berger-Chavant / Amandine Huët

[catherine@plus2sens.com](mailto:catherine@plus2sens.com)

[amandine@plus2sens.com](mailto:amandine@plus2sens.com)

Tél. : 04 37 24 02 58

Groupe APICIL

Stéphanie Brigaud

[stephanie.brigaud@apicil.com](mailto:stephanie.brigaud@apicil.com)

Tél : 04 72 27 70 80

Carsat

Audrey Marvalin

[Audrey.marvalin@carsat-ra.fr](mailto:Audrey.marvalin@carsat-ra.fr)

Tél. : 04 72 91 96 79